

# LOBBY ENQUÊTE



Rodolphe de Looz-Corswarem, Executive President European Historic Houses

## FAIRE LA PLACE AU PATRIMOINE CULTUREL PRIVÉ DANS LES POLITIQUES EUROPÉENNES

LE PATRIMOINE CULTUREL PRIVÉ A LONGTEMPS ÉTÉ LE GRAND OUBLIÉ DES POLITIQUES EUROPÉENNES. POURTANT, IL REPRÉSENTE UNE PART IMPORTANTE DU PATRIMOINE CULTUREL EUROPÉEN. LE RÔLE DE L'ASSOCIATION EUROPEAN HISTORIC HOUSES EST DE METTRE EN LUMIÈRE LA DÉVOTION DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS DE DEMEURES HISTORIQUES QUI SE MOBILISENT AU JOUR LE JOUR POUR CONSERVER CE PATRIMOINE. NOTRE STRATÉGIE A ÉTÉ DE FAIRE PRENDRE CONSCIENCE AUX DÉCIDEURS POLITIQUES DES RETOMBÉES BÉNÉFIQUES DU PATRIMOINE EN TERMES ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET ENVIRONNEMENTAUX.

NOUS NOUS  
BATTONS POUR  
OBTENIR UN  
TAUX RÉDUIT DE  
TVA POUR TOUS  
LES TRAVAUX DE  
RESTAURATION  
ET DE MAINTIEN  
DU PATRIMOINE  
CULTUREL

Le tourisme culturel a rapporté près de 335 milliards d'euros aux pays de l'Union Européenne et a généré 9,2 millions d'emplois en 2010. Mesurer l'impact du secteur est une étape essentielle du lobby, et nous avons obtenu grâce à l'« Alliance 3,3 » et Europa Nostra que la Commission Européenne finance en 2015 le rapport « Cultural Heritage Counts for Europe ». Ces avancées ont permis que les chefs d'États et de gouvernements décrètent unanimement 2018 Année européenne du patrimoine culturel ! C'est un immense succès pour notre secteur et pour toutes les personnes impliquées dans la protection de notre patrimoine européen. Pour la première fois, il est au sommet de l'agenda politique, nous donnant ainsi l'occasion d'obtenir de réels avantages pour les propriétaires de demeures historiques.

### RÉDUIRE LA FISCALITÉ

Notre association est devenue un interlocuteur incontournable auprès de la Commission Européenne. Nous sommes officiellement consultés

en tant que partie prenante sur les politiques culturelles par le biais du « Dialogue structurel avec la société civile ». Nous faisons valoir la nécessité d'adopter des mesures fiscales favorables pour nos propriétaires. Nous nous battons depuis des années pour obtenir l'introduction d'un taux réduit de TVA dans la Directive Européenne pour tous les travaux de restauration et de maintien du patrimoine culturel. Cela représenterait une aide considérable pour le maintien du patrimoine bâti car cette option pourrait être actionnée par les gouvernements de l'ensemble des États membres.

Dans la même lignée, nous sommes concernés par les droits de succession qui, sans être une prérogative de l'UE, sont d'une évidente importance quand il s'agit de transmettre une maison historique à la prochaine génération. À ce sujet, je me réjouis de l'adoption en Belgique, dans le cadre du nouveau Code Wallon du Patrimoine, de mesures favorables supprimant des droits de







01



02



03



**01** Le château de Beloeil appartient aux princes de Ligne depuis 1394.

**02** C'était au temps où Stéphane Bern, chargé de mission et Françoise Nyssen, Ministre de la Culture s'amusaient à parler du patrimoine français.

**03** La famille Bervoets est l'unique propriétaire de l'Hôtel Métropole à Bruxelles depuis que la famille Wielemans lui a revendu ses parts.

donation et de succession applicables sur les immeubles classés en mains privées ; à condition que l'économie réalisée soit réinvestie dans les 10 ans en travaux de restauration.

## STÉPHANE BERN À BRUXELLES

L'association poursuivra ses efforts en 2019. Nous espérons que ces problématiques seront reprises dans l'Agenda pour la Culture (publié en mai 2018) et dans le prochain cadre financier pluriannuel (2021-2027). Nous avons déjà rencontré à ce sujet le Commissaire européen à la Culture et l'Education, Tibor Navracsics. Nous avons particulièrement insisté sur la nécessité d'impliquer les propriétaires privés dans les prises de décisions à tous les niveaux, du local au supranational. Comment comprendre le manque de dialogue et de consultation avec le propriétaire d'un bien historique quand une éolienne est construite dans le paysage qui l'environne ? Les demeures historiques ont également grandement besoin qu'on mette à leur

disposition des outils juridiques, administratifs et financiers pour soutenir leurs activités entrepreneuriales.

L'année 2019 sera consacrée à cette stratégie puisque l'UE nous a octroyé le projet « Heritage Houses for Europe - Exchange & Innovate ». Un projet inédit qui cible pour la première fois le secteur des maisons familiales à caractère historique. Il évaluera leur impact et identifiera les modèles entrepreneuriaux innovants. L'étude qui découlera de ce projet sera un outil majeur pour l'Association et ses membres afin d'influencer l'agenda politique post 2021. En effet, nous serons enfin en mesure de présenter des chiffres concrets sur l'importance de notre secteur. Notre conférence annuelle, le 6 novembre, reviendra également sur cette thématique « Soutenir l'entreprenariat privé dans les demeures historiques ». Elle sera conclue par Stéphane Bern, journaliste chargé de la mission spéciale sur le patrimoine par Emmanuel Macron. Vous êtes tous conviés à vous joindre à nous ! ■